



HÔPITAL DE LAVAUR

Lavaur, le mardi 31 mars 2009

*Monsieur le Directeur des Ressources Humaines*

*Nous souhaiterions attirer votre attention sur deux situations :*

- *Les CDI non titularisables*
- *Délai avant mise en stage des AS, ASH et « ex » CAE (toujours en CDI)*

*Nous vous demandons de prendre en considération la situation des CDI non titularisable et de faire un effort pour ces agents qui ne « coûtent » pas cher à notre établissement.*

*Nous réitérons cette demande depuis pas mal d'années (2003) maintenant, un geste (sonnant et trébuchant, évidemment) devait être fait : les intéressés attendent encore ! La CGT aussi...*

*Pourriez vous également nous communiquer la liste de ces agents ?*

*Autre point non négligeable, les délais avant mise en stage pour les AS et les ASH, sont désormais et depuis pas mal de temps, beaucoup trop longs. Nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que les agents concernés bénéficient d'un effort de votre part.*

*Dans la dernière liste de mise en stage, que vous nous avez communiqué tardivement, ne figurait qu'une AS et une ASH, c'est un peu juste...*

*Enfin des « ex » CAE aujourd'hui en CDI sont toujours dans l'attente, eux aussi, d'une mise en stage, vous connaissez aussi bien que nous l'itinéraire qui a été le leur : un vrai parcours du combattant !*

*Connaissant votre attachement aux questions sociales, nous savons que vous ne serez pas insensible à nos demandes.*

*Dans l'attente de votre réponse et plus encore dans l'attente d'une amélioration de ces situations, veuillez agréer, monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.*

*Le secrétaire,*